



Chère cliente, cher client,

La transparence sur l'origine de l'énergie électrique distribuée sur notre réseau constitue une priorité pour Yverdon Energies. Dans le tableau ci-dessous, et conformément à l'Ordonnance fédérale sur l'énergie (OEne), nous vous informons en détail sur la provenance de l'électricité fournie en 2023.

Marquage de l'électricité en 2023

Marquage de l'électricité		
Votre fournisseur d'électricité	Yverdon-les-Bains Énergies	
Contact	se@ylb.ch	024 423 65 55
Année de référence	2023	
L'électricité que nous avons fournie à nos clients était composée de :		
en %	Total	dont suisse
1 Energies renouvelables	95.9	95.9
Energie hydraulique	87.7	87.7
Autres énergies renouvelables		
Energie solaire	2.2	2.2
Courant au bénéfice de mesures d'encouragement ¹	6.0	6.0
2 Energies non renouvelables	4.1	4.1
Energie nucléaire	4.1	4.1
3 Déchets	0	0
4 Agents énergétiques non vérifiables	0	0
Total en %	100.0	100.0

Tarifs, règlements et autres informations sont disponibles sur www.yverdon-energies.ch

Yverdon-les-Bains Énergies, avril 2024

¹ Courant au bénéfice de mesures d'encouragement: 53.4% d'énergie hydraulique, 18.2% d'énergie solaire, 4.3% d'énergie éolienne, 20.6% de biomasse, 3.5% de déchets urbains renouvelables, 0% de géothermie